

LICENCE 1 ARTS DU SPECTACLE

• LICENCE 1 ARTS DU SPECTACLE

La licence Arts du spectacle propose un parcours en trois années qui aborde quatre domaines artistiques: le cinéma, le théâtre, la photographie, la danse.

Langue transversale

Le Centre de Langues propose des cours de langue en 12 langues : allemand, anglais, arabe, catalan, chinois, espagnol, français pour non-francophones, intercompréhension, italien, portugais, suédois et russe. Les cours sont organisés par niveau de langue. [En savoir plus.](#)

Programme international MINERVE (PIM)

Le PIM donne une dimension internationale à vos études, dès la L1. Les cours y sont dispensés en allemand, espagnol ou italien par des professeur.es natif.ves. Ce programme vous prépare à la mobilité internationale et aux doubles diplômes. Condition requise : Niveau B2. [En savoir plus.](#)

Présentation

La licence Arts du spectacle propose un parcours en trois années qui aborde quatre domaines artistiques: le cinéma, le théâtre, la photographie, la danse. La licence est structurée en deux parcours principaux dès la deuxième année (parcours Images et parcours Scènes).

Le semestre 1 de la L1 Arts du spectacle-Images est associé un autre département (Histoire de l'art-Archéologie, Lettres ou Information-communication), avec des enseignements partagés de manière égale. Le semestre 2 propose des enseignements entièrement en Arts du spectacle,

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Porte des Alpes (PDA)

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC

Discipline(s)

- Arts de la scène Musique Culture

Responsable(s) de la formation

[Julie NOIROT](#)

Coût de la formation

Le montant d'inscription à l'Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d'inscription nationaux, plus la contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Plus d'informations sur cette [page](#).

unissant le parcours Scènes (théâtre, danse) et le parcours Images (cinéma, photo), centrés sur l'histoire, l'esthétique et l'analyse.

Organisation des semestres

Couples proposés au semestre 1	Poursuites d'études au semestres 2
Licence majeure Arts du spectacle et mineure Histoire de l'Art et Archéologie (HAA)	<ul style="list-style-type: none"> • Licence majeure Arts du spectacle • Licence majeure Histoire de l'Art et Archéologie *
Licence majeure Arts du spectacle et mineure Information - communication	<ul style="list-style-type: none"> • Licence majeure Arts du spectacle • Licence majeure Information - communication *
Licence majeure Arts du spectacle et mineure Lettres modernes et appliquées	<ul style="list-style-type: none"> • Licence majeure Arts du spectacle • Licence majeure Lettres modernes et appliquées *
Licence majeure Arts du spectacle et mineure Lettres classiques	<ul style="list-style-type: none"> • Licence majeure Arts du spectacle • Licence majeure Lettres classiques *
<p>En plus des possibilités d'orientation listées ci-dessus, les étudiant.es peuvent aussi demander une poursuite d'étude au S2 dans la double licence correspondant aux deux Majeures suivies au S1, et obtenir ainsi deux diplômes de licence à l'issue de leur formation. L'inscription en double licence n'est pas de droit et doit faire l'objet d'une demande motivée au moment de la procédure générale d'orientation qui se déroule à la fin du S1. L'Université ne garantit pas la compatibilité des emplois du temps proposés dans le cadre des deux formations, que ce soit pour les cours ou pour les examens (sauf pour les doubles licences dites « aménagées » si existante).</p> <p>* nécessite l'autorisation de l'équipe pédagogique</p>	

Spécificité de la L1

La mention de la licence Arts du spectacle est couplée au 1er semestre à plusieurs mineures associées permettant de faire un choix d'orientation dès le second semestre.

Candidature

Modalités de candidature

- Les **élèves de Terminale**, les étudiantes et étudiants en **réorientation**, ainsi que l'ensemble des candidates et candidats **français**, de l'Union Européenne, de l'**Espace Économique Européen** et de la Suisse formulent leurs vœux d'orientation via la plateforme en ligne **Parcoursup**, selon un calendrier défini au niveau national. Retrouvez les dates clés et informations sur notre [page dédiée à Parcoursup](#).
- Les candidates et candidats non européens relèvent de la procédure de [Demande d'Admission Préalable \(D.A.P.\)](#).

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

- culture artistique et esprit critique
- développement de l'acuité analytique par acquisition des notions et outils d'analyse
- compétences historiques et esthétiques d'appréhension des oeuvres
- capacité de réflexion sur des problématiques artistiques générales et sur des questions liées à un art particulier

Connaissances à acquérir

Acquisition des savoirs théoriques fondamentaux sur les arts du spectacle (histoire, esthétique, analyse, pratique).